

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

ADMINISTRATION DES POSTES

NOTE HISTORIQUE

sur les timbres-poste en Egypte,

publiée à l'occasion du 80^{ème} anniversaire
de l'émission du premier timbre égyptien.

1866-1946

IMPRIMERIE NATIONALE LE CAIRE

1946

5/8

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

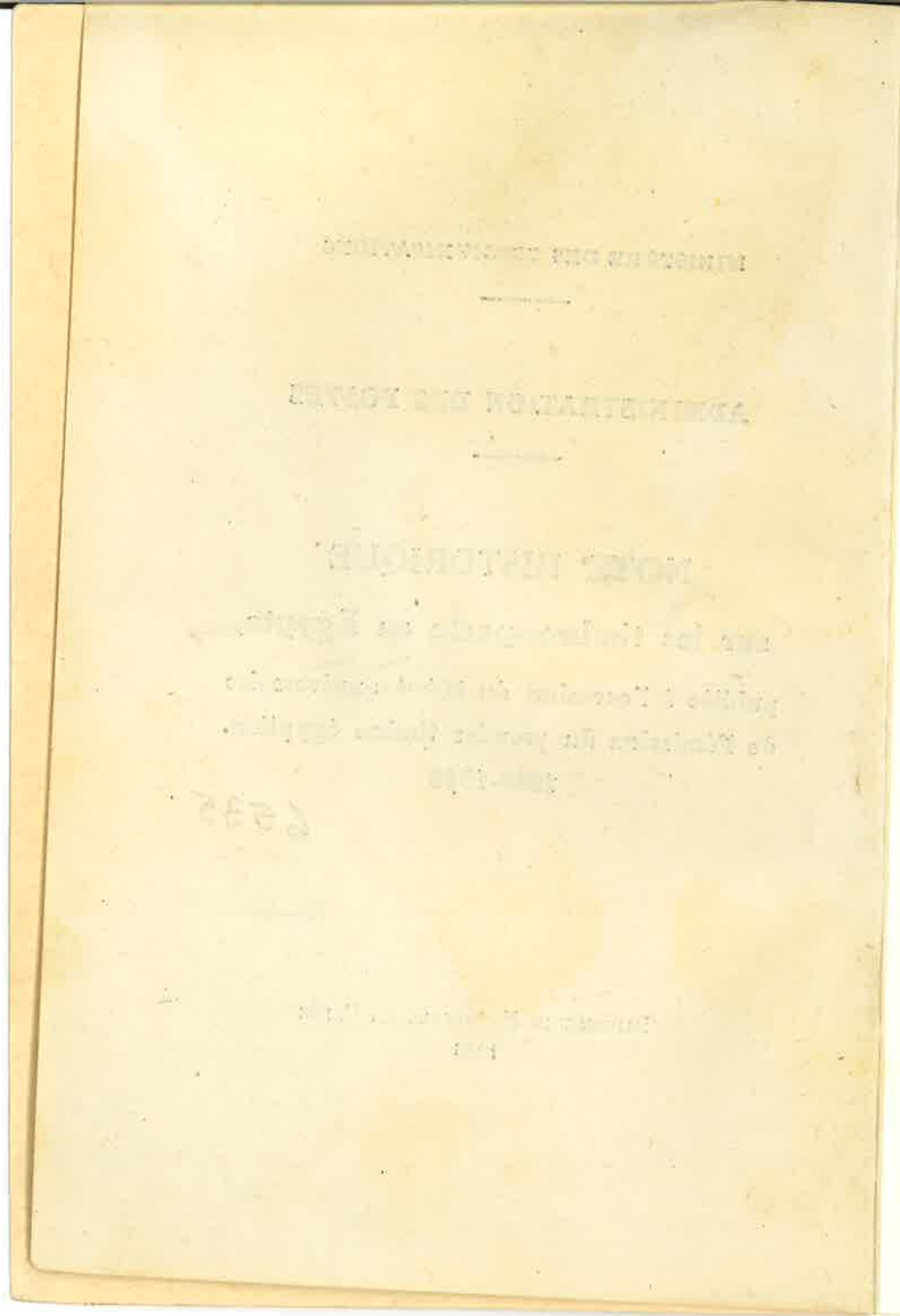
ADMINISTRATION DES POSTES

NOTE HISTORIQUE

sur les timbres-poste en Egypte,
publiée à l'occasion du 80^{ème} anniversaire
de l'émission du premier timbre égyptien.
1866-1946

6535
PHILAS
LIBRARY
COLLECTION

IMPRIMERIE NATIONALE LE CAIRE
1946



SA MAJESTÉ FAROUK Ier., ROI D'EGYPTE



FEU LE ROI FOUAD Ier



LE KHÉDIVE ISMAÏL
Fondateur de l'Administration des Postes

TABLE DE MATIÈRES

	Page
Introduction	v
1.—Timbres-Poste ordinaires	1
2.—Chiffres Taxe	23
3.—Timbres "Service de l'Etat"	26
4.—Timbres Commémoratifs	31
5.—Timbres Exprès	50
6.—Timbres pour Poste Aérienne	51
7.—Timbres de Franchise Militaire	54
8.—Filigrane des Timbres-Poste Égyptiens	55
9.—Confection des Timbres-Poste par l'Administration de l'Arpentage en Egypte	56
10.—Première Exposition Philatélique au Caire, (28 Février- 8 Mars 1946)	59

INTRODUCTION

En 1864, la Poste Européenne avait soumis au Gouvernement Egyptien, par l'entremise du Consul Général d'Italie, une requête tendant à obtenir la faculté d'émettre à ses frais, des timbres-poste portant l'Effigie de Son Altesse le Khédive Ismaïl, ou son chiffre, pour l'affranchissement des correspondances. Elle ajoutait que ce système d'affranchissement était dû à l'initiative de Rowland Hill, le célèbre inventeur du timbre-poste en Angleterre.

L'Egypte entrée résolument dans la voie du progrès, dans le commerce, l'industrie et le mouvement intellectuel, durant le règne d'Ismaïl, ne tarda pas à adopter une mesure dont les avantages sont si manifestes.

La poste Européenne en demandant cette faveur avait offert de réduire les taxes en vigueur à un port uniforme de 25 centimes par dix grammes, sans distinction de distance ou de destination, pour les lettres affranchies et de 50 centimes pour les lettres non affranchies, suivant en cela l'exemple des nations les mieux organisées comme l'Angleterre, la France, l'Italie, la Prusse, etc.

Le Khédive Ismaïl réalisant toute l'importance de la tâche de la Poste Européenne, décida d'annuler sa concession et de la racheter pour le compte de l'Etat le plus tôt possible. Le Gouvernement Egyptien en acquit la propriété le 2 Janvier 1865.

Au début, l'Administration des Postes fut rattachée au Ministère des Travaux Publics et le Ministre à l'époque Nubar Pacha chargea le 19 Avril 1865 Muzzi Bey, premier Directeur Général des Postes, de faire confectionner la première série des timbres-poste à l'étranger. Cette émission fut confiée par Muzzi Bey à la Lithographie "Fratelli Pellas", de Gênes.

La deuxième émission eut lieu en 1867 et fut confectionnée à la Lithographie "Penasson", à Alexandrie.

La troisième émission qui eut lieu en 1872 fut imprimée par les soins de l'Imprimerie Nationale, à Boulaq.

La quatrième émission date de 1879; elle fut donnée en entreprise à la Maison Thomas De La Rue & Co. de Londres. Cette Maison continua la confection des timbres-poste jusqu'en 1919 mais en 1920, ce travail fut confié à la Maison H. Harrison & Sons, à Londres jusqu'en 1925. A cette date, on décida d'imprimer les timbres-poste à l'Administration de l'Arpentage au Caire qui s'empessa de compléter son outillage pour exécuter le travail dont elle était chargée, de la façon la plus parfaite.

Depuis 1925, le Service de l'Arpentage imprime tous les timbres Commémoratifs émis par l'Administration des Postes.

La première série complète de timbres-poste ordinaires fut imprimée par l'Administration de l'Arpentage en 1927.



M. ROWLAND HILL, l'inventeur du timbre-poste en 1840.

1.—Timbres-poste ordinaires

1866-1946

La première émission des timbres-poste égyptiens comprenait les sept valeurs suivantes :

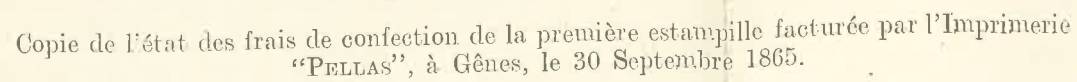
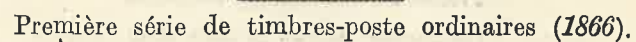
5 paras	— tirage	1.500 feuilles.
10 „	„	1.250 „
20 „	„	1.250 „
1 piastre	„	6.000 „
2 piastres	„	2.500 „
5 „	„	1.500 „
10 „	„	1.000 „



MUZZI BEY

Premier Directeur Général des Postes

(1^{er} Janvier 1865 — 18 Août 1876)



TAXE DES LETTRES.

POIDS DES LETTRES.	Nos des PORTS.	TAXE			
		DES LETTRES Affranchies.		DES LETTRES non Affranchies.	
		P. E.	Paras.	P. E.	Paras.
Jusqu'à 10 gram ^{es} incl ^l ...	1	1	»	2	»
de 10 à 20 gram ^{es} ..	2	2	»	4	»
» 20 à 30 »	3	3	»	6	»
» 30 à 40 »	4	4	»	8	»
» 40 à 50 »	5	5	»	10	»
» 50 à 60 »	6	6	»	12	»
» 60 à 70 »	7	7	»	14	»
» 70 à 80 »	8	8	»	16	»
» 80 à 90 »	9	9	»	18	»
» 90 à 100 »	10	10	»	20	»
» 100 à 110 »	11	11	»	22	»
» 110 à 120 »	12	12	»	24	»
» 120 à 130 »	13	13	»	26	»
» 130 à 140 »	14	14	»	28	»
» 140 à 150 »	15	15	»	30	»

Et ainsi de suite un nouveau port pour chaque 10 grammes. ou fractions de 10 grammes excédant.

Premier tarif postal émis pour l'affranchissement des lettres.

- 6 -

POIDS ET TAXE DES IMPRIMÉS.

PROGRESSION DU POIDS.	Nos des PORTS.	TAXE des IMPRIMÉS			
		PÉRIODIQUES.		NON PÉRIODIQUES.	
		P. E.	Paras.	P. E.	Paras.
Jusqu'à 40 gram ^{es} incl'...	1	»	5	»	10
de 40 à 80 gram ^{es} ..	2	»	10	»	20
» 80 à 120 »	3	»	15	»	30
» 120 à 160 »	4	»	20	1	»
» 160 à 200 »	5	»	25	1	40
» 200 à 240 »	6	»	30	1	20
» 240 à 280 »	7	»	35	1	30
» 280 à 320 »	8	1	»	2	»
» 320 à 360 »	9	1	5	2	40
» 360 à 400 »	10	1	10	2	20
» 400 à 440 »	11	1	15	2	30
» 440 à 480 »	12	1	20	3	»
» 480 à 520 »	13	1	25	3	40
» 520 à 560 »	14	1	30	3	20
» 560 à 600 »	15	1	35	3	30

Et ainsi de suite un nouveau port pour chaque 40 grammes ou fraction de 40 grammes excédant.

Premier tarif postal émis pour l'affranchissement des imprimés.

- 7 -

La deuxième émission eut lieu en 1867 et comprenait des timbres de 5, 10, 20 paras et 1, 2, 5 piastres.

Ces timbres représentaient le Sphinx et au second plan une pyramide ; en haut la mention "Tamghaï-Posta Misria", sur le côté droit une obélisque et sur le côté gauche la colonne Pompée. Il n'a été fait mention sur ces timbres, en langue européenne, que du montant de leur valeur.

Le nombre de timbres émis était 8.700.000 exemplaires dont les frais de confection se sont élevés à 225.484 piastres.

La troisième émission eut lieu en 1872 et comprenait les valeurs suivantes :

5, 10, 20 paras et

1, 2, 2½ et 5 piastres.

Ces timbres représentaient une pyramide à côté du Sphinx tous deux renfermés dans un cadre ovale dont les quatre coins portaient un croissant et une étoile ; ils comportaient les deux inscriptions "Poste Khedeuie Egiziane" (بوستة خديوية مصرية).

Le nombre de ces timbres émis atteint 20.600.000 et les frais de confection furent de 452.947 piastres.

En 1874, eut lieu une émission supplémentaire des timbres susdits de 5 paras avec chiffres renversés, ainsi que de 10, 20 paras et 1 piastre. Les couleurs de ces trois derniers timbres diffèrent de celles des timbres susindiqués des mêmes valeurs.



A CAILLARD PACHA, *Directeur Général des Postes.*

(18 Août 1876—25 Décembre 1879)

En 1879, l'Imprimerie Nationale a été requise de modifier la valeur de quelques timbres des 2½ piastres susmentionnés en y apposant la surcharge de 5 paras sur quelques uns et de 10 paras sur quelques autres.

Quant à la quatrième émission, elle eut lieu en 1879 ⁽¹⁾. Les premiers timbres de cette émission mis en circulation comprenaient des valeurs de 5, 10, 20 paras et de 1, 2 et 5 piastres représentant aussi la pyramide et le Sphinx avec la désignation "Postes Egyptiennes" en français et en arabe.

⁽¹⁾ La confection des premiers timbres a été confiée à la Maison Thomas De La Rue, à Londres.

Il est à observer que les dessins et ornements de ces timbres diffèrent les uns des autres.

En 1880-1881, de nouveaux timbres ont été émis pareils aux précédents, mais de 10 paras ; les uns violets et les autres gris.

En 1884, la valeur d'une quantité des dits timbres de 5 piastres a été modifiée par une surcharge de 20 paras.

La même année, de nouveaux timbres ont été confectionnés de même type que ceux de 1879, de 10 et 20 paras et de 1 et 5 piastres, mais respectivement verts, roses, bleus et gris.



W. F. HALTON PACHA, *Directeur Général des Postes.*

(25 Décembre 1879—2 Janvier 1887).

A la suite de l'adoption par l'Égypte du système monétaire décimal, l'Administration des Postes a émis en 1888-1906 de nouveaux timbres des valeurs suivantes :

- 1 millième et 2 millièmes.
- 3 millièmes, brun violet.
- 3 „ orange.
- 4 „ 5 millièmes, 2 et 10 piastres.

En Janvier 1914, l'Administration a émis une nouvelle série composée de 10 timbres-poste ; chaque vignette représentait un paysage ou un monument égyptien au lieu de la vignette uniforme Sphinx et pyramide de l'ancienne émission.

Ces timbres ont été mis en vente et en circulation à partir du 8 Janvier 1914.



SIR YOUSSEF SABA PACHA, *Directeur Général des Postes.*
(3 Janvier 1887—1907).

Les nouveaux timbres représentaient :

Millièmes.

- 1—Une barque (gyassa) sur le Nil.
- 2—Déesse Isis.
- 3—Palais de Ras el Tine.
- 4—Pyramides.
- 5—Sphinx, vu de face.
- 10—Colosses de Thèbes.
- 20—Pylône du Karnak.
- 50—Citadelle du Caire.
- 100—Temple d'Abou Simbel.
- 200—Réservoir d'Assouan.

Les timbres de 20, 50, 100 et 200 millièmes sont de dimensions plus grandes que celles des timbres des autres valeurs.



N. T. BORTON PACHA, *Directeur Général des Postes.*
(16 Septembre 1907 — 15 Novembre 1923).

En 1915, la valeur des timbres de l'émission précédente de 3 millièmes a été réduite à 2 millièmes par une surcharge en langues arabe et européenne faite à l'Imprimerie Nationale.

En 1920 eut lieu une nouvelle émission ⁽¹⁾ des timbres précédents, des valeurs suivantes :

1, 2, 3, 5, 10, 20, 50 et 100 millièmes.

A la suite de la décision prise au Congrès de l'Union Postale Universelle, tenu à Madrid en 1920, une émission supplémentaire du même type que les timbres précédents, mais des couleurs suivantes, eut lieu en 1921 ;

2	millièmes	(brique)
4	„	(vert)
5	„	(rose)
10	„	(pourpre)

et un nouveau timbre de 15 millièmes de couleur bleue a été mis en circulation en 1922 ; il représentait la statue de Ramsès II.

Dans la période qui suivit la Proclamation de l'Indépendance de l'Egypte, 15 mars 1922, les timbres des valeurs suivantes ont été surchargés par l'Imprimerie Nationale comme suit : Royaume d'Egypte, 15 Mars 1922 (en arabe seulement), surcharge surmontée d'une couronne :

1, 2, 3, 4, 5, 10, 15, 20, 50 et 100 et millièmes (émission 1920-1921) 100 et 200 millièmes (émission 1914).

⁽¹⁾ Les premiers timbres ont été confectionnés par les soins de la Maison Harrisson, de Londres.



HASSAN MAZLOUM PACHA, *Directeur Général des Postes.*

(18 Novembre 1923—31 Décembre 1929).

En 1923-1924, l'Administration a émis la première série d'estampilles à l'Effigie du Roi Fouad I^{er} dans un cadre ovale avec l'inscription "Postes Egyptiennes" (en arabe seulement) les chiffres indiquant les valeurs étant seuls en européen.

L'émission comprenait les valeurs suivantes :

1, 2, 3, 4, 5, 10, 15, 20, 50, 100 et 200 millièmes ainsi que L.E. 1.

En 1926, l'Administration a décidé de mettre en vente le solde restant des timbres de l'Exposition Agricole et Industrielle (dont il sera fait mention au chapitre des timbres commémoratifs) après modification des valeurs primitives de 50, 100 et 200 millièmes en valeurs de 5, 10 et 15, et ce par une surcharge en chiffres européens.

L'Administration a émis en 1927-1937 une nouvelle série⁽¹⁾ à l'Effigie du Roi Fouad I^{er}, portant l'inscription "الدولة المصرية" et le mot "EGYPTE" et comprenant les valeurs suivantes :

- (a) 1, 2, 3, 4, 5, 10, 13 et 15 millièmes de petit format ; les timbres de 3 et 4 millièmes ont été imprimés au début en marron et vert puis tous deux en vert et en dernier lieu avec leur couleur primitive. Le timbre de 10 millièmes a été imprimé d'abord en couleur orange puis en rouge brique.
- (b) 20, 40, 50, 100 et 200 millièmes de grand format, portant l'effigie dans un cadre ovale sous forme de collier surmonté d'une couronne — le fonds de ces timbres est orné par des lignes perpendiculaires — la couleur du timbre de 20 millièmes donnait sur le brun puis il fut imprimé en bleu mat.
- (c) Les deux derniers timbres de cette série sont de 500 millièmes et d'une livre.

⁽¹⁾ Premiers timbres ordinaires confectionnés par les soins de l'Arpentage.



MOHAMED CHARARA PACHA, *Directeur Général des Postes.*

(10 Janvier 1930 — 10 Juin 1936).

En 1932, l'Administration de l'Arpentage a été chargée, de modifier la valeur du timbre de P.T. 50 (timbre commémoratif de la naissance du Roi Fouad I^{er}) et celle du timbre de L.E. 1 (émission 1924) en y apposant la surcharge de 50 millièmes et 100 millièmes respectivement.

En 1934, de nouveaux timbres, pareils à ceux émis en 1927, de petites dimensions, ont été mis en circulation, comprenant les valeurs suivantes :

- 10 millièmes (violet).
- 15 „ (lilas brun).
- 20 „ (bleu foncé).



ABDEL HAMID EL SAHN BEY, *Directeur Général des Postes.*
(25 Juin 1936 — 9 Novembre 1937).

En 1936, eut lieu une nouvelle émission de timbres-poste à l'Effigie du Roi Fouad I^{er}, des valeurs usuelles de 1, 2, 4, 5, 10, 15 et 20 millièmes sur lesquels furent imprimés en arabe, les termes "L'ÉTAT ÉGYPTIEN" et en européen le mot "ÉGYPT" ainsi que le mot ⁽¹⁾ "POSTE" dans les deux langues. Ces timbres ressemblent aux précédents pour les dimensions et les couleurs.

En 1937, une nouvelle série de timbres des valeurs de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 13, 15 et 20 millièmes a été émise à l'Effigie de S.M. le Roi Farouk I^{er}, en tenue civile, portant en tête l'inscription en arabe "L'ÉTAT ÉGYPTIEN" et en bas, les mots "POSTES D'ÉGYPT".

Ces timbres ont été mis en vente le 29 Juillet 1937 à l'occasion de l'Avènement au Trône de Sa Majesté.

Pour compléter cette série, l'Administration a émis en 1940 un nouveau timbre de 6 millièmes ⁽²⁾ et en 1944, un timbre de 20 millièmes de couleur ardoise clair donnant sur le gris au lieu de la couleur bleue.

⁽¹⁾ La Convention Postale Universelle a exigé l'inscription du mot "POSTE" ou son équivalent sur les timbres utilisés dans les transactions internationales.

⁽²⁾ Ce timbre a été émis à l'occasion des modifications apportées au tarif postal.



FOUAD HASSIB BEY, Directeur Général des Postes.
(22 Janvier 1938 — 13 Février 1944).

En 1939, eut lieu une nouvelle émission des valeurs de 30, 40, 50, 100 et 200 millièmes représentant sur le côté droit l'Effigie de S.M. le Roi Farouk I^{er}, en tenue militaire, et sur le côté gauche, la vue d'une pyramide sur les timbres de 30 millièmes et celle d'une mosquée sur les timbres de 40 millièmes ; sur les timbres de 50 millièmes figure la Citadelle, sur les timbres de 100 millièmes les barrages d'Assouan et sur ceux de 200 millièmes la Coupole du Parlement.

Ces timbres sont de dimensions plus grandes que celles des timbres précédents de petites valeurs.

La même année, deux timbres de P.T. 50 et de L.E. 1, ont été émis à l'Effigie de S.M. le Roi.



AHMED ZAKI SAAD BEY, *Directeur Général des Postes.*
(23 Mars 1944 — 14 Décembre 1944).

En 1944, les timbres de 30 millièmes ont été reproduits en gris foncé au lieu de gris clair et mis en circulation en 1945. Comme l'effigie figurant sur les timbres précédents des petites valeurs représentait S.M. le Roi en tenue civile, il a été décidé de les faire émettre à l'avenir en tenue militaire. Ceci eut lieu lors de l'émission ultérieure des timbres récents des valeurs de 1, 2, 3, 4, 10, 15, 17, 20 et 22 ⁽¹⁾ des couleurs respectives : orange, rouge orange, marron, vert, violet, lilas brun, vert-olive, gris et bleu.

Ces timbres portent l'Effigie de S.M. le Roi Farouk I^{er}, en tenue militaire, dans un cadre ovale surmonté de la couronne royale avec l'inscription arabe et française des mots " EGYPT POSTES ".

Quelques uns de ces timbres ont été mis en circulation en 1944, les autres, l'année suivante, à l'exception du timbre de 3 millièmes qui n'a pas été utilisé jusqu'à la fin de 1945.

⁽¹⁾ Les deux timbres de 17 et 22 millièmes ont été émis à l'occasion des modifications apportées au tarif postal.



MOHAMED AMIN FIKKY BEY, Directeur Général des Postes.
(du 15 Décembre 1944)

2.—Chiffres-Taxe

1884-1946

L'Administration a émis en 1884 la première série des timbres-taxe destinée aux envois non affranchis ou insuffisamment affranchis; ces timbres étaient de 10, 20 paras, 1, 2 et 5 piastres. Ils étaient imprimés de la même couleur (rouge). Au centre, figurait le chiffre en caractère européen, indiquant la valeur et placé au milieu d'un cadre rectangulaire. La partie supérieure du timbre portait l'inscription des mots "À PERCEVOIR". Au bas, figurait la valeur en chiffre arabe et aux extrémités latérales de droite et de gauche, les mots "Postes Egyptiennes" en deux langues arabe et française.

Ces timbres-taxe ont été confectionnés par les soins de la lithographie Penasson d'Alexandrie.

En 1886 eut lieu une émission supplémentaire des timbres précités, de même couleur et des valeurs de 10, 20 paras, d'une piastre et de 2 piastres.

A l'occasion du changement du système monétaire, il a été confié aux soins de l'Imprimerie Nationale en 1888 de confectionner de nouveaux timbres-taxe de mêmes dessins et mêmes figurines que les timbres précédents avec les valeurs de :

2/10 de piastre, (2 millièmes), 5/10 de piastre, (5 millièmes) 1, 2, et 5 piastres.

L'année suivante, il y eut une nouvelle émission de timbres-taxes ⁽¹⁾ des valeurs de 2/10 de piastre, 4/10 de piastre, 1 et 2 piastres, dans lesquels le chiffre indiquant la valeur figure dans un cadre oval.

(1) Confectionnés par les soins de la Maison De La Rue, à Londres.

En 1898, l'Administration réduisit la valeur des timbres-taxa de la valeur de P.T. 2 (de l'émission précédente) à la valeur de 3 millièmes en y apposant la surcharge de 3/10 de piastre (3 millièmes).

Ces timbres étaient utilisés pour les lettres non affranchies provenant des troupes de l'armée en garnison au Soudan.

En 1920, une nouvelle estampille de timbres-taxe a été émise aux valeurs de 2 millièmes, 4 millièmes et 10 millièmes, le chiffre indiquant la valeur figurait dans un cadre de forme ovale comme dans les timbres précédents avec cette différence que les autres détails étaient imprimés en arabe et en anglais.

Vu la nécessité d'adapter les couleurs de ces timbres à celles des timbres-poste ordinaires, l'Administration a émis en 1921 les trois timbres précédents en d'autres couleurs respectivement : brique, vert et rouge.

En 1922, à l'instar de ce qui a été pratiqué à l'égard des timbres ordinaires, la surcharge "Royaume d'Égypte 15 Mars 1922" surmontée d'une couronne, a été imprimée sur les timbres-taxe⁽¹⁾ (émission 1921) ainsi que sur le timbre de P.T. 2 (émission 1889).

En 1927, une nouvelle estampille de timbres-taxe a été émise aux valeurs de 2, 4, 5, 8, 10 et 30 millièmes, marquées en chiffre arabe dans un cadre de forme ovale et portant l'inscription à la partie supérieure des mots "Postes Egyptiennes" en langues française et arabe.

Le timbre de 30 millièmes est de dimensions plus grandes que les timbres des autres valeurs.

⁽¹⁾ Cette émission a été confectionnée par les soins de la Maison Harrison, de Londres.

En 1932, il a été donné au timbre de 4 millièmes une autre couleur, marron, changée en 1934 en couleur verte qui était la couleur primitive du timbre.

En 1938, le timbre de 2 millièmes a été émis en rouge au lieu de couleur ardoise ; et en vue de parfaire la continuité de cette série, deux autres nouveaux timbres ont paru, de 6 et de 12 millièmes de couleurs verte et rouge respectivement.

3.—Timbres "Service de l'Etat" 1893-1946

Avant l'an 1893, les envois des Administrations Gouvernementales à expédier à l'intérieur du pays, étaient déposés par celles-ci aux bureaux de poste, inscrits sur des formules spéciales destinées à recenser le nombre des envois, d'une part, et d'autre part à les discerner des envois du public. Puis, ils étaient expédiés à destination par voie recommandée.

Le nombre de ces envois a atteint en 1891 approximativement 1.300.000 plis (ceci à part les 300.000 exemplaires des publications et des numéros du "Journal Officiel" expédiés par voie ordinaire) alors que le nombre des envois recommandés du public n'avait atteint à la même année que 400.000 plis.

L'Administration ayant remarqué l'augmentation croissante des envois gouvernementaux, d'année en année, envisagea les mesures radicales à prendre en vue d'y porter remède et de parer à cet encombrement qui causait aux employés de la Poste un excès de surmenage; aussi elle proposa au Ministère des Finances, le 6 septembre 1892, maintes suggestions à ce sujet, elles ont abouti à l'établissement d'un timbre réservé uniquement aux envois de ce genre.

Le premier timbre ⁽¹⁾ émis à cet effet était dépourvu de la valeur fiduciaire. De couleur rouge, ce timbre représentait au centre un ovale dans lequel figurait le mot "میری" et les termes "Service de l'Etat".

Ce timbre a été mis en usage à partir du 1 Janvier 1893. Les Administrations du Gouvernement étaient tenues de coller un timbre sur chaque envoi destiné à l'intérieur du pays. Seuls les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat en furent exemptés à la condition d'apposer leur signature sur chaque envoi. Les

⁽¹⁾ Confectionnés par les soins de la Maison De La Rue, de Londres.

numéros du "Journal Officiel" étaient aussi expédiés sans affranchissement.

Avec l'émission de ce timbre, les correspondances échangées par les Départements de l'Etat furent alors expédiées par voie ordinaire. Toutefois, l'Administration des Postes leur a laissé le choix d'expédier leurs envois tant par voie ordinaire que par voie recommandée, à la condition d'apposer dans les deux cas un timbre sur l'envoi, quelque soit son poids. Quant aux envois destinés à l'étranger, ils étaient affranchis comme ceux du public par des timbres ordinaires.

Pour faciliter aux Philatélistes l'acquisition de ce timbre, les bureaux de poste du Caire et d'Alexandrie ont été autorisés à le vendre au prix d'une piastre, l'unité. Les timbres étaient gardés au dépôt général des papiers timbrés au Ministère des Finances, lequel fournissait aux Administrations du Gouvernement les quantités nécessaires.

Ce système a été pratiqué jusqu'au 1^{er} Février 1907 date à laquelle il a été décidé d'abolir l'exemption de l'affranchissement postal pour les correspondances gouvernementales. Comme conséquences immédiates découlant de ce fait, le timbre en question fut mis hors d'usage et d'autres timbres spéciaux de valeurs distinctes furent utilisés pour le nouveau besoin d'affranchissement.

L'Administration des Postes mit alors en usage, à cet effet, des timbres-poste ordinaires de 1, 2, 3 et 5 millièmes, 1 piastre et 5 piastres (émission 1884-1888) avec inscription en surcharge des lettres O.H.H.S. et du mot "امیری" ⁽¹⁾.

Les correspondances de l'Etat furent soumises alors aux mêmes conditions et aux mêmes dispositions en vigueur appliquées aux envois du public. Cependant les numéros du "Journal Officiel" et les publications administratives du Ministère de l'Intérieur ainsi

⁽¹⁾ L'inscription en surcharge fut faite par les soins de la Maison De La Rue.

que le bulletin officiel des Tribunaux Indigènes étaient exemptés de cet affranchissement. Il en était de même pour les envois de la "Maïya Sanya" (Cour Khédiviale).

L'Administration des Postes avait autorisé l'emploi de ces timbres pour l'affranchissement des correspondances gouvernementales à destination de l'étranger. Ces timbres étaient fournis directement aux Services de l'Etat par les soins du Ministère des Finances.

En 1913, l'Imprimerie Nationale a été chargée d'imprimer en surcharge les lettres O.H.H.S. sans faire mention du mot "امري" sur une quantité de timbres ordinaires de 5 mills., identiques à ceux déjà frappés de la surcharge précédente en 1907.

Le Ministère des Finances décida qu'à partir du 1^{er} Avril 1914, les Administrations de l'Etat cesseraient de régler au Service Postal les ports dus pour l'affranchissement de leurs envois et remplaceraient les timbres de service par des cachets propres à chacune d'elles aussitôt que ces cachets leur seraient communiqués ultérieurement. Toutefois, les envois pour l'étranger et le Soudan continueraient à être affranchis à l'aide des timbres de service.

Pour cela, le Ministère des Finances a attiré l'attention des Administrations d'avoir à garder auprès de l'employé en charge une quantité de ces timbres pour les besoins d'affranchissement. Ce genre de timbres se trouvait à leur disposition aux Bureaux de Poste.

En Octobre 1914, les timbres de 5 mills. ayant été épuisés, l'Administration des Postes d'accord avec le Ministère des Finances a autorisé l'affranchissement des correspondances gouvernementales pour l'Egypte avec les timbres de 4 mills. au lieu de ceux de 5 mills. tout en considérant les envois affranchis avec ce timbre comme étant affranchis à raison de 5 mills.

En 1915, l'Imprimerie Nationale a imprimé la surcharge des lettres précédentes et le mot "امري" sur une quantité de timbres de l'émission (1888-1914) des valeurs de 1, 2, 3, 4 et 5 mills.

Quelques-unes des surcharges apposées sur les timbres de 2, 4 et 5 mills. étaient greffées du signe (") sur la lettre (1) du mot "امري"

En 1916, l'Administration a donné des instructions à ses bureaux de Poste les autorisant à vendre les timbres de service aux philatélistes au prix nominal, à condition de ne pas les utiliser pour l'affranchissement; tout envoi portant ce timbre était considéré comme non affranchi. Seules les Administrations de l'Etat s'en servaient pour l'affranchissement des lettres à destination de l'étranger et du Soudan.

En Octobre 1917, il a été décidé d'accepter les lettres recommandées expédiées par le Gouvernement Soudanais et de ses agences en Egypte à destination de l'Egypte et du Soudan, à condition que ces lettres soient affranchies avec un timbre de service de 5 mills. et portant le cachet de l'Office expéditeur.

Par contre, les colis qu'ils expédiaient pour l'Egypte et le Soudan devaient être affranchis comme d'usage par des timbres de service.

A la même date, il a été décidé aussi d'exempter de l'affranchissement postal avec des timbres de service tous les objets postaux (lettres recommandées et ordinaires ainsi que les colis) expédiées par les Administrations de l'Etat à destination du Soudan à condition que les envois portent le cachet de l'Administration. Dès lors, seuls les envois de l'Etat pour l'étranger étaient affranchis au moyen de timbres de service. Ce système demeure encore en vigueur à ce jour.

En 1922, il a été confié à l'Imprimerie Nationale le soin de surcharger des mêmes lettres précédentes et du mot "امري" quelques timbres ordinaires de l'émission de 1920-1921 des valeurs de 1, 2, 3 et 5 millièmes.

La même année, cette surcharge a été substituée par les lettres O.H.E.M.S. et les mots "الحكومة الملكية المصرية". La nouvelle surcharge a été faite par l'Imprimerie Nationale sur les timbres ordinaires, émission 1920-1921, des valeurs de 1, 2, 3, 4, 5 et 10 millièmes (des deux couleurs bleue et rouge) 15 et 50 millièmes.

Vu l'épuisement des timbres de service de l'Etat ainsi que des timbres ordinaires convertis en timbres de service, il a été décidé d'utiliser les timbres ordinaires émis en 1923-1924 à l'Effigie du Roi Fouad I^{er} en y apposant la surcharge du mot "أمري" seulement. L'Imprimerie Nationale a imprimé alors cette surcharge sur les timbres de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15 et 50 millièmes en caractère noir à l'exception du timbre de 2 millièmes surchargé en rouge.

En 1926, l'Administration a émis la première série de timbres de service ⁽¹⁾, aux valeurs de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15 et 50 millièmes; les deux derniers de dimensions plus grandes que les autres. Les timbres portent la mention "Service de l'Etat" et le mot "أمري" placés tous deux dans un même cadre de forme ovale.

En 1934, eut lieu une émission supplémentaire de deux timbres de 10 et 15 millièmes de couleur violette pour le premier et lilas pour le second.

En 1935, l'Administration émit un nouveau timbre de 20 millièmes de petite dimension adaptée au timbre ordinaire de même valeur.

L'Administration ayant relevé, en dernier lieu, que les inscriptions arabes se trouvant sur les timbres précédents ne s'adaptaient guère à la forme actuelle de l'Etat, a préféré faire remplacer le mot "أمري" par le mot "حكومي". Pour cela, une émission récente eut lieu aux valeurs de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15, 20 et 50 millièmes de dimensions analogues à celles des timbres ordinaires de mêmes valeurs et portant au centre un cadre de forme ovale renfermant le mot "حكومي" et la mention "Service de l'Etat". Ces timbres furent mis en circulation aussitôt les anciens timbres épuisés.

(1) Confectionnés par les soins de l'Administration de l'Arpentage.

4.—Timbres commémoratifs

1925-1946

Les timbres commémoratifs sont en quelque sorte des registres perpétuant le souvenir des grands événements du pays. Aussi l'Administration des Postes prête constamment une attention particulière à l'émission de ces timbres et s'enorgueillit à juste titre, d'avoir commémoré ainsi les bienfaits de feu le Roi Fouad I^{er} et S.M. le Roi Farouk I^{er} dans l'organisation des Congrès Scientifiques, des Expositions et autres événements.

L'Administration constate avec fierté l'empressement extraordinaire du public égyptien et européen pour l'achat de ces timbres au point que quelques émissions ont été épuisées totalement du jour au lendemain. Les demandes provenant de l'étranger pour l'obtention de ces timbres ont été aussi importantes.

L'Administration des Postes est heureuse de clôturer l'année 1945 par l'émission du timbre commémorant la visite de S.M. le Roi Abdel Aziz Al Séoud, en Janvier 1946.

La confection des timbres commémoratifs à l'exception du timbre de l'anniversaire de Naissance du Roi Fouad I^{er} a été confié aux soins de l'Administration de l'Arpentage à laquelle l'Administration des Postes exprime sa reconnaissance.

Le nombre des émissions commémoratives a atteint jusqu'à la fin de l'année 1945, 30 séries détaillées ci-après suivant l'ordre chronologique.

I.—*Timbres du Congrès International de Géographie.*

La série des premiers timbres commémoratifs a été émise à l'occasion du Congrès International de Géographie, tenu au Caire le 1^{er} Août 1925. Elle comprend les trois valeurs suivantes : 5, 10 et 15 mills. des couleurs : brun jaune, rose et bleue respectivement, et de forme oblongue. Les timbres représentent, debout sur un socle, le dieu de la Science "Toth" inscrivant dans un cartouche le nom de feu le Roi Fouad I^{er}, en caractères hiéroglyphiques.

Ces timbres étaient valables pour l'affranchissement postal durant le mois d'Avril 1925 seulement.

II.—*Timbres de la 12^{ème} Exposition Agricole et Industrielle.*

A l'occasion de l'Exposition Agricole et Industrielle du Caire en 1926, des estampilles commémoratives spéciales ont été créées aux valeurs de 5, 10, 15, 50, 100 et 200 mills. et de couleurs identiques à celles des timbres ordinaires qui étaient en circulation. Ces timbres de forme rectangulaire, représentent un paysan égyptien conduisant sa charrue ; ils étaient valables pour l'affranchissement, du 1^{er} Mars au 31 Mai 1926.

III.—*Timbre commémoratif de la naissance du Roi Fouad I^{er}.*

A l'occasion de l'anniversaire de naissance du Roi Fouad I^{er}, un timbre spécial ⁽¹⁾ a été émis en 1926 à son effigie, de la valeur de P.T. 50 et de couleur violette.

⁽¹⁾ Il a été demandé à l'Administration de l'Arpentage de confectionner ces timbres ; mais vu le grand nombre de timbres ordinaires dont elle était chargée de faire à ce moment, la confection du nouveau timbre a été confiée à la Maison Harrison.

IV.—*Timbres du Congrès de Navigation.*

A la même année, l'Administration a émis des timbres commémoratifs de 5, 10 et 15 mills. à l'occasion du Congrès International de Navigation, tenu au Caire le 9 Décembre 1926. Ces timbres de forme oblongue sont bordés d'un cadre ayant la couleur des timbres ordinaires de même valeur. L'intérieur de ce cadre est de couleur grise et représente une barque de l'Egypte Ancienne dont le dessin a été inspiré des décombres du Couvent du Nord (Deir El Bahari).

Ces timbres sont restés valables pour l'affranchissement depuis le jour de la vente jusqu'au 8 Mars 1927.

V.—*Timbres de l'inauguration de la ville de Port-Fouad.*

Lors de l'inauguration officielle de Port-Fouad le 21 Décembre 1926, le timbre commémoratif de la Naissance du Roi Fouad I^{er} et les timbres du Congrès International de Navigation de 5, 10 et 15 mills. ont été surchargés en caractères européens, par le mot "Port-Fouad". Ces timbres ont été vendus au bureau de poste de Port-Fouad et utilisés pour l'affranchissement le jour même de l'inauguration seulement.

VI.—*Timbres du Congrès International des Filateurs de Coton.*

A l'occasion du Congrès International des Filateurs de Coton, réuni au Caire du 25 Janvier 1927 au 5 Février 1927, des timbres-poste de 5, 10 et 15 mills. ont été émis. Ces timbres de forme oblongue, bordés d'un cadre de couleurs : marron, rouge et bleue respectivement, portaient une vignette représentant un rameau de cotonnier. Ils furent utilisés pour l'affranchissement du 25 Janvier au 24 Avril 1927.

VII.—*Timbres du Congrès International de Statistique.*

A l'occasion du Congrès International de Statistique, réuni au Caire du 26 Décembre 1927 au 6 Janvier 1928, l'Administration a émis des timbres-poste de 5, 10 et 15 mills. de couleurs respectives : marron clair, rouge et bleue. Ces timbres de forme oblongue, sont ornés du dessin de la statue d'Amenhotep III, premier monarque révélé par l'histoire ayant fait le premier recensement de la population de l'Egypte.

L'usage de ces timbres était autorisé pour l'affranchissement postal, du jour de l'inauguration du Congrès au 31 Mars 1928.

VIII.—*Timbres du Congrès International des Maladies Tropicales.*

A l'occasion du Congrès International des Maladies Tropicales, réuni au Caire du 15 au 29 Décembre 1928, des timbres des valeurs de 5 et 10 mills., des couleurs marron au premier et rouge au second. Les timbres de 5 mills. sont ornés d'une vignette représentant l'ancienne statue égyptienne du dieu de la médecine Amenhotep et ceux de 10 mills., portent l'effigie de feu Mohamed Ali Pacha, Vice-Roi d'Egypte.

Ces timbres sont restés valables pour l'affranchissement du 15 Décembre 1928 au 15 Mars 1929.

IX.—*Timbres commémoratifs de l'anniversaire de naissance de S.A.R. le Prince Farouk.*

A l'occasion du dixième anniversaire de la naissance de S.A.R. le Prince Farouk, héritier présomptif du trône du Royaume d'Egypte, des timbres commémoratifs de 5, 10, 15 et 20 mills. furent émis. Ces timbres sont bordés d'un cadre respectivement : marron foncé, rouge, outremer, vert clair, orné de son Effigie en gris-bleu.

Ces timbres étaient valables pour l'affranchissement du 11 au 17 Février 1929.

Il est à noter à cette occasion que l'Administration de l'Arpentage avait imprimé en premier lieu 40 feuilles de chacune des valeurs avec l'effigie en couleur : gris brun et marron, puis elle remplaça ces couleurs par les couleurs précitées pour des raisons d'ordre technique.

X.—*Timbres de l'Exposition Agricole et Industrielle (XIV).*

A l'occasion de l'inauguration de l'Exposition Agricole et Industrielle (XIV), tenue au Caire le 15 Février 1931, une série de timbres de 5, 10 et 20 mills. a été émise de couleurs correspondantes à celles des timbres ordinaires de mêmes valeurs. La vignette représente la récolte de blé chez les anciens Egyptiens.

Ces timbres étaient valables pour la durée de trois mois à partir du 15 Février 1931.

XI.—*Timbres commémoratifs de la visite du dirigeable Graf Zippelin.*

A l'occasion du passage du dirigeable Graf Zippelin en Egypte le 11 Avril 1931, l'Administration a modifié la valeur des timbres de 27 mills. pour courrier aérien en y apposant la surcharge des valeurs de 50 et 100 mills. et la mention "GRAF ZIPPELIN, Avril 1931" en langues européenne et arabe.

L'Administration avait décidé l'acceptation des lettres ordinaires et des cartes postales à condition que le poids de chaque envoi n'excède pas 20 grammes à destination de tous les pays de l'Union Postale Universelle pour être expédiées au moyen du dirigeable, le jour de son départ.

Les timbres ont été mis en circulation à partir du 6 Avril 1931.

Le nombre des envois expédiés par le dirigeable a atteint un total de 7619 pour les lettres et 4793 pour les cartes postales. Les premières étaient affranchies avec les timbres surchargés de 100 mills., les secondes avec les surcharges de 50 mills.

XII.—*Timbres du Congrès International des Chemins de Fer.*

A l'occasion du Congrès International des Chemins de Fer, tenu au Caire le 19 Janvier 1933, l'Administration a émis des timbres spéciaux aux valeurs de 5, 13, 15 et 20 mills. de forme oblongue, de couleur grise et bordés de cadres de diverses couleurs; chaque valeur représentait une locomotive différente, celle en usage à la date indiquée sur le timbre même. Les dates marquées étaient successivement les suivantes : 1852 - 1859 - 1862 et 1932.

Ces timbres étaient valables pour l'affranchissement postal pour la durée de trois mois, du 19 Janvier au 18 Avril 1933.

XIII.—*Timbres du Congrès International d'Aviation.*

A l'occasion du Congrès International d'Aviation, tenu au Caire le 20 Décembre 1933, une série de timbres commémoratifs a été émise aux valeurs de 5, 10, 13, 15 et 20 mills. de forme oblongue et de couleurs marron, violet, rose, violet brun et bleue, successivement.

Les deux premières valeurs représentaient la vue d'un monoplan, les valeurs de 13 et 15 mills. représentaient la vue d'un avion de modèle "Dox" de 12 moteurs et le timbre de 20 mills. représentait un dirigeable volant.

Ces timbres étaient valables pour l'affranchissement pour la durée d'un mois, à partir du 20 Décembre 1933.

XIV.—*Timbres du Congrès Postal Universel.*

A l'occasion du X^e Congrès Postal Universel, tenu au Caire le 1^{er} Février 1934, une estampille de timbres-poste spéciale a été émise à l'effigie de feu le Khédive Ismaïl Pacha et composant les valeurs suivantes :

Mills.	Mills.
1—orange.	15—brun violet.
2—ardoise.	20—outremer.
3—sépia.	50—vert bleu.
4—vert clair.	100—vert olive.
5—marron clair.	200—violet foncé.
10—violet clair.	50 Piastres—sépia.
13—rose.	1 L.E.—vert bleu.

Les timbres des valeurs de 1 mill. à 200 mills. sont de dimensions moyennes analogues au timbre ordinaire de 20 mills. en usage. L'effigie portée sur ces timbres était placée sur un cadre de forme ovale. Quant aux timbres de P.T. 50 et de L.E. 1, leurs dimensions sont identiques à celles des timbres de la poste aérienne et sont ornés du portrait-buste de feu le Khédive Ismaïl.

Ces timbres étaient valables pour l'affranchissement pour la durée de 11 mois, depuis le jour de l'inauguration du Congrès.

XV.—*Timbres de la XV^e Exposition Agricole et Industrielle.*

A l'occasion de la XV^e Exposition Agricole et Industrielle du Caire en 1936, des timbres commémoratifs ont été émis aux valeurs suivantes :

Mills.

- 5—brun, représentant l'entrée de l'Exposition.
- 10—violet, représentant le palais de l'Agriculture à l'Exposition.
- 13—brique, " " " "
- 15—violet brun, représentant le palais de l'Industrie à l'Exposition.
- 20—bleu, " " " "

Ces timbres étaient valables pour l'affranchissement postal durant la période du 15 Février au 14 Mai 1936.

XVI.—*Timbres du Traité Anglo-Egyptien.*

A l'occasion de la signature du Traité Anglo-Egyptien en 1936, l'Administration a émis une série de timbres de 5, 15 et 20 mills. dont les vignettes représentent une séance tenue à la Salle de Locarno au "Foreign Office" le 26 Août 1936.

Ces timbres de couleurs : marron, violet, brun et bleu ont été mis en circulation le 22 Décembre 1936, à la suite de la ratification du Traité par les deux parlements Egyptien et Anglais et demeurèrent valables pour l'affranchissement postal pour la durée de 3 mois.

XVII.—*Timbres de l'abolition des Capitulations.*

En 1937, à l'occasion de l'abolition des Capitulations, une série de timbres commémoratifs de 5, 15 et 20 mills. a été émise, portant une reproduction du médaillon gravé en commémoration de la conférence de "Montreux" représentant une paysanne égyptienne.

De couleurs identiques à celles des timbres ordinaires en usage de mêmes valeurs, ces timbres étaient valables pour l'affranchissement, du 15 Octobre 1937 au 14 Janvier 1938.

XVIII.—*Timbres du XV Congrès International d'Ophthalmologie.*

A la même année, l'Administration a émis des timbres commémoratifs de 5, 15 et 20 mills. à l'occasion du XV^e Congrès Ophthalmologique. Les figurines représentent l'œil sain flanqué de la déesse vautour "Nekhbet" et de la déesse serpent "Oujit" qui symbolisent la Haute et la Basse Egypte.

L'amulette "Udjat" (l'œil sain) était employé par les anciens égyptiens pour acquérir la vue saine, la vigueur, la sécurité et la santé, et constituait une protection contre le mauvais œil.

Ces timbres ont été mis en vente pendant la durée de 30 jours à partir du 8 Décembre 1937 et étaient valables pour l'affranchissement jusqu'au 20 Janvier 1938.

XIX.—*Timbre du Mariage de S.M. le Roi Farouk I^{er}*

A l'heureuse occasion du mariage de S.M. le Roi Farouk I^{er}, un timbre commémoratif de 5 mills., de couleur brun rouge, a été émis le 20 Janvier 1938.

Le timbre porte au centre le portrait-buste de S.M. le Roi Farouk I^{er} en tenue de Maréchal ayant à sa droite S.M. la Reine.

Le portrait est placé dans un cadre de palmes des deux côtés duquel figurent les monogrammes de Leurs Majestés surmontés de la Couronne Royale.

Le timbre porte, en outre, dans sa partie supérieure, l'inscription "Egypte" et sa traduction en arabe et dans sa partie inférieure la date du mariage suivant les ères hégire et grégorienne en arabe et français (18 Zul Kaada 1356 — 20 Janvier 1938).

L'affluence pour l'achat de ces timbres a été innouïe au point qu'ils ont été épuisés du jour au lendemain.

XX.—*Timbres du XVIII^e Congrès du Coton.*

A l'occasion du XVIII^e Congrès du Coton, tenu au Caire le 26 Janvier 1938, l'Administration a émis une série de timbres de 5, 15 et 20 mills., dont les vignettes représentent une villageoise faisant la cueillette du coton.

Les couleurs de ces timbres sont identiques à celles des timbres ordinaires de mêmes valeurs et étaient valables pour l'affranchissement postal pour la durée de deux mois à partir du 26 Janvier 1938.

XXI.—*Timbres du Congrès International des Télécommunications.*

A l'occasion du Congrès International des Télécommunications, tenu au Caire le 1^{er} Février 1938, une série de timbres commémoratifs a été émise aux valeurs suivantes : 5, 15 et 20 mills.

Les figurines représentent les Pyramides ainsi qu'un pylône d'antenne et de poteaux de lignes télégraphiques.

Les couleurs des timbres ressemblent à celles des timbres ordinaires de mêmes valeurs.

L'affranchissement postal avec ces timbres était valable à partir de l'inauguration du Congrès jusqu'au 15 Mai 1938.

XXII.—*Timbre Commémoratif de l'Anniversaire de la Naissance de S.M. le Roi.*

A l'heureuse occasion de l'Anniversaire de la Naissance de S.M. le Roi Farouk I^{er}, le 11 Février 1938, l'Administration a émis un timbre de L.E. 1, représentant le portrait-buste de S.M. le Roi

Farouk I^{er}, en tenue de Maréchal, ayant à sa droite Sa Majesté la Reine. Le portrait placé dans un cadre de palmes est de couleur marron sur un fond vert.

Ce timbre n'a pas été mis en vente aux bureaux de poste et n'a été obtenu que sur demande adressée à la Direction Générale des Postes.

XXIII.—*Timbres du Congrès International de la Lèpre.*

A l'occasion du Congrès International de la Lèpre, tenu au Caire le 21 Mars 1938, une série des timbres commémoratifs de 5, 15 et 20 mills., a été émise, de couleurs identiques à celles des timbres ordinaires des mêmes valeurs.

Ces timbres représentent une reproduction de la plante "Hydnocarpacia" que les anciens égyptiens utilisaient pour le traitement des lépreux.

Ils étaient valables pour l'affranchissement depuis le jour de l'émission jusqu'au 20 Mai 1938.

XXIV.—*Timbre Commémoratif de S.A.R. la Princesse Ferial.*

En date du 17 Mai 1940, date à laquelle Son Altesse Royale la Princesse Ferial a atteint un an et demi de son âge heureux, un timbre commémoratif a été émis à la valeur nominale de 5 mills. et vendu au prix de 10 mills., la différence a été réservée au profit de l'Œuvre de Bienfaisance pour la Protection de l'Enfance en Egypte.

Le timbre représente le portrait de la Princesse Royale, dans un cadre de forme ovale, de couleur identique à celle du timbre ordinaire de 5 mills. et de mêmes dimensions que les timbres ordinaires de 30 à 200 mills. La valeur est marquée ainsi : "5 + 5 millièmes" en caractères arabe et européen.

Ce timbre a été mis en vente au public depuis le 17 Mai 1940 sans déterminer la période de la vente ou celle de la validité de l'affranchissement.

Il a été autorisé d'utiliser ce timbre pour l'affranchissement de toutes les transactions postales au prix fiduciaire de 5 millièmes.

XXV.—*Timbre du cinquième Anniversaire de Naissance de S.A.R. la Princesse Ferial.*

Une quantité des timbres précités se trouvant en surplus auprès de l'Administration a été surchargée du nombre 1943 en caractères arabe et européen, de couleur verte ; indiquant le cinquième anniversaire de S.A.R. la Princesse Ferial.

Ce timbre était vendu au prix de 10 mills., dont 5 mills. étaient réservés à l'affranchissement, et la majoration de 5 mills. consacrée au projet de l'œuvre de la Protection de l'Enfance.

L'acquisition de ce timbre était accordée sur demande adressée à la Direction Générale des Postes dans un délai expirant le 10 Novembre 1943.

XXVI.—*Timbre Commémoratif du huitième Anniversaire de décès de feu le Roi Fouad I^{er}.*

A l'occasion du huitième anniversaire de décès de feu le Roi Fouad I^{er} le 28 Avril 1944, l'Administration a émis un timbre de 10 mills., portant l'effigie du Roi défunt, de couleur lilas.

Ce timbre a été mis en vente dans tous les bureaux de poste d'Egypte et valable pour l'affranchissement pour la période d'un mois à partir du 28 Avril 1944.

L'Administration avait donné des instructions à ses bureaux afin de vendre ce timbre le jour même de l'anniversaire et ce en remplacement du timbre ordinaire d'une piastre.

XXVII.—*Timbre Commémoratif du vingt-cinquième anniversaire de S.M. le Roi.*

A l'heureuse occasion du vingt-cinquième anniversaire de S.M. le Roi, le 11 Février 1945, l'Administration a émis un timbre de grand format de la valeur de 10 mills. de couleur violette, orné de l'effigie de Sa Majesté en tenue militaire et surmonté, à la partie supérieure du timbre, de la couronne royale.

Ce timbre mis en vente au public le 10, 11 et 12 Février 1945, était valable pour l'affranchissement pour la durée d'un mois à partir du 10 Février 1945.

XXVIII.—*Timbre du cinquantenaire de la mort de feu le Khédive Ismaïl.*

A l'occasion du cinquantenaire de la mort de feu le Khédive Ismaïl, le 2 Mars 1945, l'Administration a émis un timbre commémoratif de 10 mills. de grand format et de couleur vert olive, portant l'effigie de Son Altesse et la couronne sur le côté droit.

Ce timbre a été mis en vente au public pendant la période d'une semaine à partir du 2 Mars 1945 et était valable pour l'affranchissement pour la durée d'un mois.

XXIX.—*Timbre commémoratif de la signature du Pacte des Pays Arabes.*

A l'occasion de la signature du Pacte des Pays Arabes, l'Administration a émis deux timbres commémoratifs de 10 et 22 mills. de couleurs violette et verte respectivement, représentant les drapeaux des Pays de l'Union Arabe.

Ces timbres ont été mis en vente dans tous les bureaux de poste d'Egypte durant deux semaines à partir du 29 Juillet 1945 (jour auquel Sa Majesté le Roi a été investi des pouvoirs constitutionnels en 1937).

Ces timbres étaient valables pour l'affranchissement postal pour la durée d'un mois et demi à partir du jour de la vente.

XXX.—Timbre commémoratif de la visite de S.M. le Roi Abdel Aziz Al Séoud.

A l'occasion de la visite de S.M. le Roi Abdel Aziz Al Séoud à l'Egypte en Janvier 1946, l'Administration a procédé, en Décembre 1945, à l'émission d'un timbre commémoratif de 10 mills. de couleur verte, orné des deux drapeaux égyptien et séoudite et portant l'inscription " Visite de S.M. le Roi Abdel Aziz Al Séoud " (Safar 1365) et la traduction de ces termes en français ainsi que la date en calendrier grégorien (Janvier 1946).

L'Administration a décidé de mettre ce timbre en vente durant la visite royale à partir du 10 Janvier 1946, jour de l'arrivée de S.M. le Roi en territoire égyptien, et valable pour l'affranchissement pour la durée d'un mois à partir du jour de la vente.

TIRAGE DES TIMBRES COMMÉMORATIFS DE TOUTES LES VALEURS, ÉMIS PAR L'ADMINISTRATION, DEPUIS 1925 JUSQU' AU JANVIER 1946

N°	Nature des timbres	Année d'émission	Valeur	Tirage
<i>(1) Timbres émis à l'époque de feu le Roi Fouad I^{er}</i>				
1	Timbres du Congrès International de Géographie.	1925	5 Mills.	114.870
			10 "	86.730
			15 "	86.520
2	Timbres de la XII ^e Exposition Agricole et Industrielle.	1926	5 "	202.500
			10 "	202.500
			15 "	202.500
			50 "	202.500
			100 "	202.500
			200 "	202.500
3	Timbre commémoratif de la Naissance de feu le Roi Fouad I ^{er} .	1926	50 P.T.	200.000
4	Timbres du Congrès de Navigation.	1926	5 Mills.	300.000
			10 "	200.000
			15 "	200.000
5	Timbres de l'inauguration de Port-Fouad.	1926	5 "	2.500
			10 "	2.500
			15 "	2.500
			50 P.T.	1.500
6	Timbres du Congrès International des Filateurs de coton.	1927	5 Mills.	302.000
			10 "	202.000
			15 "	202.000
7	Timbres du Congrès International de Statistiques.	1927	5 "	302.000
			10 "	202.000
			15 "	202.000

N°	Nature des timbres	Année d'émission	Valeur	Tirage
----	--------------------	------------------	--------	--------

(1) Timbres émis à l'époque de feu le Roi Fouad I^{er} (suite).

8	Timbres du Congrès des Maladies Tropicales.	1928	5 Mills.	402.000
			10 „	402.000
9	Timbres de l'Anniversaire de Naissance de S.A.R. le Prince Farouk.	1929	5 „	202.000
			10 „	202.000
			15 „	202.000
			20 „	202.000
10	Timbres de l'Exposition Agricole et Industrielle (XIV).	1931	5 „	502.000
			10 „	402.000
			15 „	302.000
11	Timbres commémoratifs du passage du dirigeable Graf Zppelin.	1931	50 „	25.250
			100 „	25.250
12	Timbres du Congrès International des Chemins de fer.	1933	5 „	202.000
			13 „	52.000
			15 „	52.000
			20 „	52.000
13	Timbres du Congrès International d'Aviation.	1933	5 „	202.000
			10 „	52.000
			13 „	52.000
			15 „	52.000
			20 „	52.000

N°	Nature des timbres	Année d'émission	Valeur	Tirage
----	--------------------	------------------	--------	--------

(1) Timbres émis à l'époque de feu le Roi Fouad I^{er} (suite)

14	Timbres du X ^e Congrès Postal Universel.	1934	1 Mills.	502.000
			2 „	502.000
			3 „	502.000
			4 „	502.000
			5 „	802.000
			10 „	602.000
			13 „	502.000
			15 „	402.000
			20 „	602.000
			50 „	202.000
			100 „	202.000
			200 „	202.000
			50 P.T.	17.000
			1 L.E.	17.000
15	Timbres de la XV ^e Exposition Agricole et Industrielle.	1936	5 Mills.	502.000
			10 „	202.000
			13 „	102.000
			15 „	202.000
			20 „	102.000

(2) Timbres émis à l'époque de S.M. le Roi Farouk I^{er}.

16	Timbres du traité Anglo-Egyptien.	1936	5 Mills.	560.000
			15 „	320.000
			20 „	240.000
17	Timbres de l'abolition des Capitulations.	1937	5 „	560.000
			15 „	340.000
			20 „	250.000

N°	Nature des timbres	Année d'émission	Valeur	Tirage
(2) Timbres émis à l'époque de S.M. le Roi Farouk I ^{er} (suite)				
18	Timbres du XV ^e Congrès International et Ophtalmologie.	1937	5 Mills.	302.000
			15 „	202.000
			20 „	202.000
19	Timbre du Mariage Royal	1938	5 „	200.000
20	Timbres du XVIII ^e Congrès du Coton.	1938	5 „	150.000
			15 „	100.000
			20 „	120.000
21	Timbres du Congrès International des Télécommunications.	1938	5 „	150.000
			15 „	100.000
			20 „	120.000
22	Timbre de l'heureux anniversaire de naissance de S.M. le Roi.	1938	1 L.E.	10.000
23	Timbres du Congrès International de la Lèpre.	1938	5 mills.	200.000
			15 „	150.000
			20 „	150.000
24	Timbre de S.A.R. la Princesse Ferial atteignant 1 an et demi de son âge heureux.	1940	5+5 „	510.000
25	Timbre de S.A.R. à l'occasion de son cinquième anniversaire.	1943	5+5 „	* 40.000

* Cette quantité représente le solde restant du tirage du timbre précédent.

N°	Nature des timbres	Année d'émission	Valeur	Tirage
(2) Timbres émis à l'époque de S.M. le Roi Farouk I ^{er} (suite)				
26	Timbre du huitième anniversaire du décès de feu le Roi Fouad I ^{er} .	1944	10 Mills.	850.000
27	Timbre du vingt-cinquième anniversaire de S.M. le Roi.	1945	10 „	920.000
28	Timbre du Cinquantenaire du décès de feu Khédive Ismail.	1945	10 „	925.000
29	Timbres de la signature du Pacte des Pays Arabes.	1945	10 „	1.000.000
			22 „	540.000
30	Timbre commémoratif de la visite de S.M. le Roi Abdel Aziz Al Séoud à l'Egypte.	1946	10 „	1.075.000

PHILAS
LIBRARY
COLLECTION

5.—Timbres-Exprès

1926-1946

L'origine du service postal par exprès remonte à la date du 20 Septembre 1922 et a été pratiqué pour les lettres destinées au Caire et à Alexandrie. Le droit d'affranchissement était fixé à 20 millièmes par 20 grammes ou fraction en sus du port ordinaire. Ce service a été généralisé progressivement dans les grands bureaux de poste et une section spéciale affectée à ce service a été créée le 25 Novembre 1926. De plus il a été décidé d'échanger des envois de cette nature avec les pays de l'étranger acceptant la distribution des lettres "exprès".

L'Administration a émis le premier timbre pour lettres "exprès" en 1926 de valeur de 20 millièmes pour l'affranchissement des lettres n'excédant pas chacune le poids de 30 grammes.

De forme oblongue et de couleur verte, le timbre représente un agent postal sur une motocyclette et porte la mention (الدولة المصرية) "Royaume d'Egypte". Sa mise en vente eut lieu à partir du 24 Novembre 1926.

En 1928, l'Administration a produit une nouvelle émission de ce timbre de couleur grise et bordé d'un cadre rouge.

Un nouveau timbre de 26 millièmes a été émis en 1943 en remplacement de celui de 20 millièmes et lui ressemble quant aux dessins, couleurs et dimensions. Seule l'inscription arabe (الدولة المصرية) fut remplacée par (الملكة المصرية) ce qui signifie (Royaume d'Egypte).

Le timbre de 26 millièmes a été substitué récemment par un autre timbre de 40 millièmes de mêmes dimensions et de même représentation avec un cadre de couleur marron au lieu de rouge. Ce dernier a été mis en usage en 1944.

6.—Timbres pour Poste Aérienne

A l'occasion de l'utilisation de la voie aérienne Caire—Baghdad pour le transport du courrier, l'Administration a émis un timbre spécial de 27 millièmes pour l'affranchissement des envois acheminés par cette voie.

Cette valeur équivalait à l'affranchissement réglementaire d'un envoi ordinaire pour l'Iraq, majoré de la surcharge aérienne en vigueur pour une pesée de 20 grammes.

De forme oblongue et de couleur violette, ce timbre représente la vue d'un avion de modèle du temps et portant les inscriptions "Royaume d'Egypte" (الدولة المصرية) et "Poste Aérienne" (بريد جوى).

Ce timbre a été mis en usage à partir du 10 Mars 1926.

En 1929, l'Administration a reproduit cette émission en couleur similaire à celle des timbres ordinaires de la valeur de 5 millièmes.

A l'occasion du passage du dirigeable Graf Zippelin en Egypte le 11 Avril 1931, l'Administration a modifié la valeur de quelques timbres précédents en valeurs de 50 et de 100 millièmes lesquels ont été servis pour l'affranchissement des envois expédiés au moyen du dirigeable lors de son départ de l'Egypte (voir page 35).

A la suite de la réduction de la taxe supplémentaire sur les envois pour l'Iraq, rendant le timbre de 27 millièmes inutilisable et en raison du grand nombre des lignes aéropostales, l'Administration a émis en 1933 une nouvelle série de timbres pour le courrier aérien comprenant 20 valeurs et représentant la vue des Pyramides de Guizeh survolées d'un avion et bordées d'un cadre de couleurs comme suit :

Timbre de 1	mill.	cadre orangé.
,,	2	mills. ardoise clair.

Timbre de 3	Mills.	marron foncé.
„ 4	„	vert.
„ 5	„	brun rouge.
„ 6	„	vert foncé.
„ 7	„	bleu.
„ 8	„	violet.
„ 9	„	rouge.

Les vignettes des valeurs précitées ont été imprimées en couleur noir clair et bordées des cadres ci-haut mentionnés :

Timbre de 10	Mills.	avec cadre violet.
„ 20	„	„ „ vert foncé.
„ 30	„	„ „ bleu brun.
„ 40	„	„ „ rouge.
„ 50	„	„ „ orangé.
„ 60	„	„ „ ardoise.

Les vignettes de ces valeurs ont été imprimées en couleur marron clair et bordées des cadres ci-haut détaillés.

Timbre de 70	Mills.	avec cadre bleu foncé.
„ 80	„	„ „ marron foncé.
„ 90	„	„ „ orangé.
„ 100	„	„ „ violet.
„ 200	„	„ „ rouge.

Les vignettes bordées de ces cadres ont été imprimés en couleur verte.

En 1938, un timbre de 2 millièmes a été émis, bordé d'un cadre de couleur rouge au lieu de couleur ardoise.

Pouvant se dispenser des timbres de 17 valeurs différentes de la dite série, l'Administration a décidé de ne plus reproduire ces valeurs après leur épuisement et de garder en circulation

les valeurs de 5, 10 et 30 millièmes à émettre en une couleur unie au lieu de deux couleurs différentes. Un nouveau timbre de 25 millièmes a été ajouté à cette série et mis récemment en usage.

La nouvelle émission de 5 millièmes a été mise en cours en 1944, celle de 10 et 30 millièmes en 1941 et celle de 25 millièmes en 1943.

Ces timbres de couleurs respectivement : marron, violet, brun violet et vert sont les seuls actuellement en usage pour la poste aérienne.

Toutefois, l'Administration a mis de nouveau en cours le timbre de 25 m/ms, en 1946, en marron foncé.

7.—Timbres de Franchise Militaire 1936-1946

L'Administration a émis en 1936 le premier timbre pour franchises militaires de 3 mills. vert, et de 10 mills. rouge carmin, à l'effigie de feu le Roi Fouad I^{er} et portant l'inscription arabe et anglaise des mots "Army Post". Ces timbres ressemblent aux timbres ordinaires de 50 mills. (émission 1927-1937) quant aux dessins et dimensions.

Ces timbres étaient valables pour l'affranchissement militaire des envois expédiés par les membres des Forces Anglaises à destination des Îles Britanniques et de l'Irlande et déposés dans les boîtes aux lettres se trouvant dans les camps ou aux bureaux de poste militaires.

Il a été interdit d'utiliser ces timbres à l'affranchissement des lettres déposées aux bureaux de poste ou dans les boîtes aux lettres réservées au public. Il a été admis cependant de les vendre aux amateurs et philatélistes, en feuilles complètes et non en unités.

En 1939, il y eut une émission récente de timbres de 3 mills. et 10 mills. pour l'affranchissement militaire et ornés de l'effigie de S.M. le Roi Farouk I^{er}, en tenue militaire.

Ces deux timbres correspondent aux précédents quant aux couleurs, dessins et inscriptions. Par contre, leurs dimensions rappellent celles des timbres ordinaires des valeurs de 1/20 mills.

Ces deux timbres destinés aux mêmes fins que les précédents ont été admis aussi à l'affranchissement des envois à acheminer à destination de l'Inde Britannique, Chypre, Malte, Australie, Nouvelle Zélande et Rhodésie.

8.—Les Filigranes des Timbres Poste Égyptiens 1866-1946

Le filigrane de la première émission des timbres poste confectionnée en 1866, représentant les Pyramides surmontés du disque solaire, a été employé uniquement pour cette émission et fut remplacé l'année suivante par un autre filigrane représentant un croissant renfermant une étoile.

Ce filigrane a été substitué en 1920 par un autre formé de 3 croissants enveloppant chacun une étoile.

Dès 1925, date à laquelle l'Arpentage a entrepris la confection des timbres, le filigrane est constitué de la lettre "F" en arabe (initiale de S.M. le Roi) surmontée de la couronne royale.

9. — Confection des timbres-poste par l'Administration de l'Arpentage en Egypte

Les premiers timbres-poste que l'Administration de l'Arpentage s'était engagée à produire furent ceux émis pour le Royaume du Hedjaz (1916-1917).

Ces timbres ont été imprimés en photogravure par moyen lithographique à l'aide de l'outillage dont disposait le Service de l'Arpentage pour l'impression des cartes géographiques. Ils ont été l'objet d'une satisfaction générale.

Comme le contrat relatif à la fourniture des timbres-poste égyptiens expirait en décembre 1919, l'Administration de l'Arpentage avait décidé de prendre part à l'adjudication faite pour la confection des timbres. Quoique ses conditions étaient assez avantageuses en comparaison des prix avancés par des maisons de commerce concurrentes, il n'était pas encore temps à ce que l'Arpentage entreprenne une tâche pareille vu l'encombrement des travaux en suspens accumulés en temps de guerre (1914-1918) et consistant spécialement en la reproduction des cartes.

En 1925, l'Arpentage a été chargé d'imprimer une estampille de timbres commémoratifs du Congrès International de Géographie. Ces timbres ont été imprimés par ses soins, avec succès. L'outillage existant pour la perforation des timbres ne permettait de produire que des timbres de grand format.

A l'occasion de la nouvelle expiration du contrat, le 31 Décembre 1925, le Ministère des Finances s'est référé à l'Administration de l'Arpentage lui demandant si elle était en mesure de confectionner les timbres nécessaires à l'Administration des Postes.

Les fournisseurs de ce temps avaient imprimé en 1923, en photogravure, une nouvelle série de timbres à l'effigie du Roi Fouad Ier, l'Arpentage se trouvant ainsi devant un nouveau procédé différant totalement du procédé pratiqué autrefois à la confection des timbres.

En vue de surmonter cette difficulté, le Service de l'Arpentage s'est procuré le matériel nécessaire et construit un pavillon spécial réservé aux impressions confidentielles.

Un concours international eut lieu pour le choix d'un dessin propre à l'impression d'une nouvelle figurine. Bien que 300 dessins aient été présentés à cet effet, aucun ne répondait au besoin effectif. C'est alors que l'Arpentage a été invité à proposer le sien, lequel a été couronné de succès.

Les essais commencées au début de 1925, ont donné un résultat satisfaisant et le travail prit aussitôt un cours régulier, répondant sans répit à toutes les demandes de l'Administration des Postes.

La première fourniture de timbres confectionnés a atteint le nombre de 115.000.000 exemplaires.

Dès lors, la confection des timbres a été exercée d'une façon régulière, entre autres les timbres commémoratifs comprenant ceux de l'anniversaire de naissance de S.A.R. le Prince Farouk en 1929 et ceux des Congrès Internationaux qui se sont succédaient au Caire depuis 1925.

A l'occasion de l'avènement au trône de Sa Majesté le Roi Farouk en Avril 1936, les mesures nécessaires ont été prises aux fins d'émettre de nouveaux timbres à l'effigie de Sa Majesté.

En 1936, une nouvelle estampille a été confectionnée en commémoration de la signature du Traité Anglo-Egyptien.

En Janvier 1938, par ordre de Sa Majesté le Roi, un timbre commémoratif du mariage de Sa Majesté a été émis en un temps record.

La même vignette a été utilisée le mois suivant à la reproduction du timbre en deux couleurs commémorant l'anniversaire de naissance de Sa Majesté.

Actuellement, les timbres-poste ne sont plus reproduits dans les entiers postaux comme autrefois, par embossage ; ils y sont imprimés de la même façon pratiquée à la confection des timbres.

10.—Première Exposition Philatélique au Caire

La Société Philatélique d'Egypte a manifesté le désir d'organiser une exposition au Caire en 1946 à l'occasion du 80^e anniversaire de l'émission du premier timbre égyptien, en Janvier 1866. Une exposition devait avoir lieu en 1940-1941 à l'occasion du 75^e anniversaire de cette émission mais dut être ajournée par suite de la guerre.

Dès la fin des hostilités, la Société Philatélique s'empressa de procéder à l'organisation de l'exposition et proposa à l'Administration d'émettre un timbre commémoratif à cette occasion. L'Administration accueillit favorablement la demande et il fut décidé de tenir l'Exposition du 28 Février au 8 Mars 1946.

Les mesures nécessaires ont été prises pour faire imprimer des timbres-poste spéciaux comprenant des valeurs de 1, 10, 17 et 22 mills. en deux catégories : la première composée de feuilles de 50 unités identiques aux autres timbres commémoratifs, la seconde composée de feuillets de blocs formés des quatre valeurs simultanément.

Il a été décidé de vendre les timbres et les feuillets au double de la valeur faciale. L'Administration des Postes récupérera la moitié des recettes et l'autre moitié sera répartie par parts égales (après déduction des frais de l'Exposition) entre la Société Philatélique, l'Association Postale de Prévoyance et de Secours Mutuels et une œuvre de bienfaisance.

Les feuillets composés de blocs de 4 timbres sont émis pour la première fois en Egypte. Des entraves d'ordre technique avaient surgi pour la mise au point, causées par l'absence du matériel nécessaire et les difficultés énormes éprouvées dans l'importation de ce matériel de l'étranger. Cependant, un dispositif a pu être établi aux ateliers gouvernementaux, permettant de produire la perforation des feuillets d'une façon satisfaisante,

La même vignette
du timbre en
naissance de l'

Actuellement
entiers postaux
imprimés de l'



Feuillet composé de bloc de 4 timbres comprenant les
valeurs simultanément, émis à l'occasion du 80^e anniv
saire de l'émission du premier timbre Egyptien.

